



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 12/05/2026

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM Eddy PIERROT - Olivier PITCHOU TCHAMAKO - Jean-Marc STERNE - Ariana VALVIDIA.

Excusés : MM. Meissa NGOM – Christophe MPAGA - Jacques RIVALS - Jerry TOUSSAINT.

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

Rappel toutes CATEGORIES

*Rappel hebdomadaire depuis le 14/10/25, à l'attention de tous les clubs qui obtiennent les AOT **tardivement** qu'ils doivent les communiquer au district avant vendredi 14H sous peine de match perdu par forfait. Il en sera de même pour les clubs qui refuseraient les AOT accordées par le PRES. Les matches concernés seront déprogrammés.*

De plus, il est rappelé aux clubs qu'un courriel de la DJS n'est pas un AOT. Ces derniers doivent vérifier que les possibilités de réservations sont bien effectives. Seule, l'AOT sera pris en compte.

SENIORS

SENIORS

Match N° 53404784 AS PARIS / PITRAY OLIER D1 du 14/05/26 à huis clos

La commission réceptionne la liste préalable des joueurs et dirigeants des deux clubs pour ce match à huis clos.

Dossier transmis par la LPIFF

Décision du comité de direction de la ligue de Paris Ile de France de football réuni en séance plénière le 04/05/26
décide que : Les équipes de l'AS PARIS évoluant en championnat seniors D1 et D3.A sont sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres (championnat et coupe) programmées à compter du lendemain de la notification de la présente décision et jusqu'à régularisation de la somme due.

A défaut de règlement au plus tard le 31/05/26 les dites équipes seront mises hors compétition à l'issue de la saison 25/26 et rappelle à toute fins utiles à l'AS PARIS qu'en application des dispositions de l'article 7.1 des statuts de la LPIFF, il encourt la radiation pour non-paiement des somme exigibles.

La commission prend connaissance de cette décision adressée au club le 06/05/26 et reprend le calendrier de ces équipes du 06/05 au 12/05/26. Les rencontres concernées sont :

Séniors D1 le 09/05/26 AS PARIS / SALESIENNE DE PARIS 2, soit -1 point.

Séniors D3/A le 10/05/26 CENTRE DE PARIS AS 2 / AS PARIS 2, soit -1 point.

SENIORS FEMININES

Match N°54936427 COURONNES 2 / PUC 2 D1 du 09/05/26

Courriel de COURONNES du 07/05/26 déclarant forfait.

La commission entérine le forfait (1^{er} forfait) de l'équipe 2 de Couronnes OFC et lui inflige une amende de 120€ (Cf annexe financière)

Match N° 54936421 OL MONTMARTRE / PARIS 13 ATLETICO D1 du 09/05/26

Lecture de la FMI et rapport de l'arbitre match arrêté à la 30' au motif : Suite à la blessure de la joueuse N° 11 de l'OL MONTMARTRE qui n'a pas pu reprendre le jeu. L'équipe a commencé la rencontre à 8 joueuses. Le nombre minimum de joueuses n'étant plus atteint pour poursuivre la rencontre.

La commission donne match perdu par pénalité (-1pt ; 0but) à l'équipe de l'OL Montmartre pour en reporter le gain à l'équipe de Paris 13 Atlético (3pts ; 2buts)

Match N° 55628841 PUC / ES SEIZIEME 1/2 finale de la coupe départementale du 02/05/26

Dossier transmis par la CDA du 05/05/26 qui décide match à rejouer.

La commission fixe la rencontre au 23/05/26 avec trois arbitres à la charge des deux clubs.

ANCIENS

Match N° 53407261 NICOLAITE CHAILLOT 2 / CASTANHEIRA D2.A du 10/05/26

Lecture de la FMI match non joué au motif : Absence de l'équipe de NICOLAITE CHAILLOT 2

La commission donne match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe 2 de Nicolaïte Chaillot et lui inflige une amende de 120 € (Cf annexe financière). Il est précisé que les frais d'arbitrage sont à la charge du club de Nicolaïte Chaillot.

Match N° 53407442 PUC 2 / OL MONTMARTRE D2.B du 10/05/26

Lecture de la FMI match non joué au motif : Absence de l'équipe du PUC 2

La commission donne match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe 2 du P.U.C. et lui inflige une amende de 120 € (Cf annexe financière). Il est précisé que les frais d'arbitrage sont à la charge du club du P.U.C.

Match N° 54916190 ES PARISIENNE 3 / PUC 4 Criterium +45 ans du 03/05/26

Courriel de ES PARISIENNE et du PUC du 06 et 10/05/26 signalant un dysfonctionnement de la FMI.

La commission entérine le score de 0/3 en faveur de l'équipe du PUC et demande les compositions des deux équipes pour mardi 19/05/26 à 12H.

JEUNES

U 14

Match N° 53409023 PARIS XIII ES 2 / CHANTIER UA D3.A du 09/05/26

Courriel de PARIS 13 ES signalant une erreur du score 5/2 et non pas 6/2 en faveur de PARIS 13 ES 2.

La commission entérine le score de 5/2 en faveur de l'équipe 2 de Paris XIII ES.

Dossier transmis par la commission de discipline du 05/05/26 décide 1 match ferme + un match avec sursis de suspension pour l'équipe 2 de Paris XVII Pouchet évoluant en U14 D3.B sur cette saison.

La commission demande au club de Paris XVII Pouchet de fournir un terrain de repli en dehors des arrondissements du 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} pour le premier match à domicile de l'équipe 2 lors de la saison 26/27.

U 16

Match N° 53407080 AS PARIS / COURONNES 2 D2.B du 10/05/26.

Lecture du rapport de l'arbitre match non joué au motif : Absence de l'équipe de COURONNES 2.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 de Couronnes OFC et lui inflige une amende de 120 € (Cf annexe financière). Il est précisé que les frais d'arbitrage sont à la charge du club de Couronnes OFC.

Match N° 53407533 PETITS ANGES 2 / ENTENTE JSP10 RACING CLUB 18 D3.B du 10/05/26

Match non joué au motif : Absence d'organisation du club recevant – Rapport circonstancié de JS PARIS 10/ RC 18.

La commission demande la feuille de match papier au club des Petits Anges avec un rapport circonstancié pour le mardi 19/05/26 à 12H, délai de rigueur sous peine de sanction.

U 18

Match N° 53405565 ANTILLAIS PARIS 19 / SOLITAIRES FC D2 du 17/05/26.

Accord des 2 clubs pour jouer la rencontre le 10/05/26.

La commission constate que cette rencontre est sans enjeu et donne son accord pour jouer ce match le 10/05/26.

Match N° 53405817 PITRAY OLIER 2 / ENFANTS PASSY D3.A du 29/03/26

Dossier transmis par S&R du 13/04/26 décide match à rejouer avec arbitre officiel.

La commission vérifie que le résultat de ce match ne peut en aucun cas modifier le classement général de fin de saison déterminant pour les montées et décide de neutraliser cette rencontre.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} appel

Match N° 53405917 VIKING PARIS / JS PARIS 2 seniors D4.A du 10/05/26

Match N° 53407619 CA DOUZIEME / CHEMINOT PARIS anciens D2.C du 10/05/26

Match N° 53408071 PARIS SC / AS PARIS U15 D2.A du 09/05/26

Match N° 53406681 ESP PARIS 19 / PARIS 13 ATLETICO 3 U16 D1 du 10/05/26

Match N° 53407710 PETITS ANGES 3 / JAM 2 U16 D3.C du 10/05/26

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)

Pari Est Solitaire (PV du 03/02/26)

SENIORS D4

Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)

Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)

Olympique Paris 15 (PV du 16/09/25)

Paris Est Solitaire 2 (PV du 07/10/25)

Petits Anges 2 (PV du 14/10/25)

Paris XV futsal (PV du 03/03/26)

U16 D2

CFFP (PV du 09/12/25) déclassement

U16 D3

Viking Paris (PV du 07/10/25)

Es Parisienne 2 (PV du 16/12/25) déclassement

Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

Championnet 2 (PV du 17/03/26)

U15 D1

Paris Est Solitaire (PV du 02/09/25)

SENIORS FEMININES D1

Paris Est Solitaire (PV du 03/02/26)

ANCIENS D1

Espérance Paris 19 2 (PV du 03/02/26) déclassement

ANCIENS D2

Homenetmen (PV du 02/09/25)

JS Paris 10 (PV du 16/09/25)

Paris XVII Pouchet (PV du 12/11/25)

PARIS SUISSE US 2 (PV du 25/11/25)

U18 D3

Ménilmontant FC 1871 (PV du 23/09/25)

ES Paris (PV du 23/09/25)

Viking Paris (PV du 07/10/25)

Es Parisienne 2 (PV du 06/01/26)

Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

U15 D2

Es Parisienne (PV du 16/12/25) déclassement

U14 D2

AS Paris (PV du 17/02/26)

U14 D4

Minis & Maxis (PV du 16/09/25)

Viking Paris (PV du 07/10/25)

Junior Académie Paris (PV du 14/10/25)

Racing Club 18 (PV du 14/10/25)

ESC XV (PV du 14/10/25)

CFPP 2 (PV du 25/11/25)

AF Paris 18 2 (PV du 02/12/25)

Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)

Es Parisienne 2 (PV du 06/01/26)

Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

Petits Anges 3 (PV du 17/02/26)

Rappel depuis le PV du 10/02/26 : Au vu du nombre de forfait général, la commission bloquera pour la saison 2026/2027 le pyramidage des divisions dans chaque catégorie et le nombre d'équipes en dernière division de district. Les engagements des équipes des clubs ci-dessus ayant déclaré « forfait général » seront pris en considération selon les places restantes quel que soit la date de l'engagement.

PREVISIONS DES TIRAGES & FINALISTES DES COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL

La CDA désignera un trio arbitral sur toutes les rencontres à venir.

FINALES le 06 & 07 JUIN 2026 au stade Paul LADOUMEGUE

Coupe 75 SENIORS

Finalistes : Salésienne de Paris – Paris 13 Atlético 2

Dimanche à 15H00 terrain N° 1

Coupe Anciens

Finalistes : Maccabi Paris Métropole – Enfants Goutte d'Or

Dimanche à 09H terrain N° 1

Coupe U18

Finalistes : Salésienne de Paris – P.U.C.

Dimanche à 13H terrain N° 1

Coupe U16

Finalistes : Paris 13 Atlético – P.U.C.

Dimanche à 11H terrain N° 1

Coupe U17

Finalistes : Paris 15 AC - Salésienne de Paris

Dimanche à 13H terrain N° 2

Coupe U14

Finalistes : Paris Est Solitaire – P.U.C.

Samedi à 11H terrain N° 1

Coupe séniors Féminines

Finalistes : PARIS FC 2 – l'autre 1/2 de finale le 23/05/26

Samedi à 15H terrain N° 1

Coupe SENIORS Amitié

Finalistes : Maccabi Paris Métropole 2 - Enfants Goutte d'Or 2

Samedi à 19H00 terrain N° 1

Coupe CDM

Finalistes : Castanheira Paris - Serbie AS

Dimanche à 09H00 terrain N° 2

Coupe U20

Finalistes : P.U.C – Paris 13 Atlético

Dimanche à 15H terrain N° 2

Coupe U16 amitié

Finalistes : Paris 15 AC 2 – Maccabi Paris Métropole 2

Dimanche à 11H terrain N° 2

Coupe U15

Finalistes : Paris CA 14 - Paris 13 Atlético

Samedi à 13H terrain N° 2

Coupe U14 amitié

Finalistes : Espérance Paris 19 2 – P.U.C 2

Samedi à 11H terrain N° 2

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

Finalistes : AS116-17 Le Brio – Paris XIII ES

Samedi à 17H terrain N° 1

Sous réserves d'éventuelles procédures en cours.